DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHAUVIGNE
35490

Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 035-213500754-20260721-20260718-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUVIGNÉ 35

++

L'An deux mil vingt-six le 21 juillet à 20 heures

Le Conseil Municipal de CHAUVIGNÉ, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de :

Madame Virginie ELSHOUT, Maire de Chauvigné,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Etaient présents : 11

V. Elshout, S. Chesnel, , , J. Hodouin, P. Souchu, E. Jupin, P-J Lamarre, S. Pichot, J. Brézel, C. Duchêne, M. Franco Sanhez, C. Guilment

Etaient absents : 2

A. Coudray, T. Fretay

Etaient excusés : 2

Coudray, T. Fretay

Madame Duchêne a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 16 juillet 2026

Date d'affichage : 16 juillet 2026

****

Délibération 2026-07-18

Objet : Argent de poche 2026

Madame le Maire rappelle aux élus des modalités du dispositif « Argent de poche ».

Cette opération consiste à proposer à des jeunes de 16 à 18 ans, pendant les vacances scolaires, des petits chantiers de proximité (désherbage, peinture, entretien des espaces publics, ...) en contrepartie d'une rémunération fixée à 15€ pour 3 heures maximum par jour.

3 jeunes intègreent le dispositif cette année.

Le conseil municipal, valide l'opération, dans les mêmes conditions que l'année passée.

Le registre dûment signé. Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire
V. ELSHOUT

MAIRIE DE CHAUVIGNE ★ ILLE-ET-VILAINE ★